

**Conseil d'administration – Année scolaire 2022-2023
Procès-verbal de la séance du 13.04.2023**

NOM - PRENOM	QUALITE	Présents	Excusés	Absents
Equipe de direction				
M. STEIB Christophe	Proviseur	X		
Mme WAGNER Magalie	Proviseure-adjointe	X		
Mme FIMBEL Catherine	Adjointe-Gestionnaire	X		
Mme BIENAIME Raphaëla	CPE	X		
Mme LASEK Sandrine	DDFPT		X	
Représentants des collectivités				
Mme ULRICH-MALLET Odile	Conseillère Région Grand Est	X		
Mme LEHRY Christelle	Conseillère Régionale		X	
Mme HUTSCHKA Catherine	Représentante de la CAC			X
Mme REINBOLD Aurore	Représentante de la ville de Colmar			X
Mme SCHWOB Frédérique	Représentante de la ville de Colmar	X		
Personnalités qualifiées				
M. LAMBERT Philippe	Président du comité départemental de cyclisme			X
Représentants des personnels enseignants				
M. WEBER Marc	Enseignant	X		
Mme RESCH-ROSIN Nadine	Enseignante		Suppléé par Mme HUCKEL	
M. SIGRIST Arnaud	Enseignant		X	
Mme RUFF Nathalie	Enseignante	X		
M. SCHUBNEL Julien	Enseignant	X		
Mme SEIDACK Angela	Enseignante	X		
M. BASTIEN Thomas	Enseignant	X		
Représentants des personnels ATOSS				
Mme GOETZ Marion	ATOSS	X		
Mme HUSSMANN Marie	ATTEE	X		
M. CALLULIER Thierry	ATTEE	X		
Représentants des parents d'élèves				
Mme BONNEAU Caroline	Liste indépendante		X	
Mme FREY Claire	Liste indépendante	X		
M. FROMONT Lionel	Liste indépendante		Suppléé par Mme MAMPRIN	
Mme GAPP Sandrine	Liste indépendante	X		
M. KILLE Matthieu	Liste indépendante	X		
Représentants des élèves				
Mme LIECHT Salomé (T1)	Elève		X	
Mme BIJOUX Mena (T6)	Elève			X
M. FAKIR Rayan (T2)	Elève			X
M. KILLE Vivien (T7)	Elève	X		
M. GOKBULUT Mehli (DCG2)	Elève			X
Personne(s) invitée(s)				
Mme VUARCHET Béatrice	DDFPT			X
M. PETITGENAY Vincent	Agent Comptable	X		
Mme SIGWALT Elodie	Secrétaire de direction	X		

- Ordre du jour -

Adoption du procès-verbal de la séance du 09.02.2023

Pour information, décisions de la commission permanente du 27.03.2023

I – Affaires administratives

- Projet NORIA
- Attribution du nom de la salle à côté du CDI et de la salle des conseils
- Salle de l'ADECS : accord de principe pour la rétrocession de la salle 207 sous réserve de la signature d'une convention tripartite Région, ADECS et Lycée Camille Sée

II – Affaires financières

- Approbation du compte financier 2022
- Affectation du résultat – exercice 2022
- Bilans de voyage :
 - Vienne
 - Lyon
- Suspension de cours déclenchant les remises d'ordre
- Affectation de 2 subventions

III – Divers

Sur convocation individuelle électronique en date du 30 Mars 2023, le conseil d'administration s'est tenu en présentiel sous la présidence de M. Christophe Steib, proviseur. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h00.

Le Conseil d'Administration s'ouvre sur les questions concernant les travaux prévus au sein du lycée Camille Sée.

Madame Ulrich-Mallet annonce un budget de 150 millions d'euros hors taxes, pour les travaux qui débiteront au second semestre 2023. L'étude est réalisée par le cabinet SLBE. Les travaux pour le restaurant scolaire sont à l'étude.

Est également évoqué le problème récurrent d'odeurs désagréables dans l'établissement.

Adoption du procès-verbal de la séance du 09.02.2023 :

En l'absence de commentaire particulier, le procès-verbal est adopté.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 20 Abstention : Contre : 0

I – Affaires pédagogiques :

- Projet NORIA :

Mme Lasek présente le projet NORIA, qui tend à favoriser la réussite des élèves post-bac, en partenariat avec le lycée Schongauer de Colmar, le SAIO et la Mission locale. 18 000€ de financement sont demandés. Le projet serait mis en place à la rentrée 2023.

Le vote porte sur la validation du dossier de candidature pour la nouvelle orientation post bac en Alsace.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 20 Abstention : Contre : 0 **Acte 2022-92**

- Attribution d'un nom à la salle à côté du CDI et à la salle des conseils :

Les agents de la Région ont été sollicités pour trouver un nom à la salle à côté du CDI et à la salle des conseils. Ils ont soumis quelques noms de personnalités féminines alsaciennes parmi lesquelles : Louise-Amélie Leblois (scientifique), Katia Krafft (vulcanologue), Béatrice Hess (nageuse handisport), Adélaïde Hautval (psychiatre rescapée des camps de concentration).

Les membres du conseil d'administration se prononce sur l'attribution du nom de Louise-Amélie Leblois à la salle à côté du CDI, et du nom de Béatrice Hess à la Salle des conseils.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 20 Abstention : Contre : 0 **Acte 2022-90**

- Salle de l'ADECS :

Mme Lasek replace le contexte : l'ADECS (Association Des Etudiants en Comptabilité Supérieure) est une association créée en 1991 par les étudiants de DCG et DSCG, à qui on a mis une salle à disposition au sein du lycée Camille Sée.

M. Steib explique qu'il y a eu un incident de sécurité dans la salle mise à disposition : l'installation d'appareils électroménagers non conformes a entraîné un départ de feu. Cet incident a soulevé le problème des assurances et des responsabilités. Il est question d'établir une convention qui établit que l'ADECS a sa propre assurance.

Le vote porte sur la validation d'un accord de principe concernant la rétrocession de la salle 203 à l'ADECS, sous réserve de la signature d'une convention tripartite entre le lycée Camille Sée, le Président de la Région Grand Est et le Président de l'Association Des Etudiants en Comptabilité Supérieure.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 20 Abstention : Contre : 0 **Acte 2022-89**

II - Affaires financières :

- Approbation du compte financier 2022 et affectation du résultat – exercice 2022

Mme Fimbel et M. Petitgenay présentent le compte financier 2022 et l'affectation du résultat 2022, avec les pièces transmises en amont aux membres du Conseil.

Le lycée Camille Sée a un gros service de restauration.

Le service de restauration a été impacté par l'inflation des prix des denrées alimentaires : +15% en 2022, +16% au 1^{er} trimestre 2023

Le résultat de l'exercice 2022 est de - 67 888,77€

Vote des membres du Conseil d'administration sur le compte financier 2022 :

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 **Acte 2022-85**

Vote des membres du Conseil d'administration sur l'affectation du résultat :

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 **Acte 2022-86**

Mme Fimbel remercie le service de gestion pour son aide et sa réactivité, ainsi que le chef de cuisine et les agents.

- Bilans de voyage :

- Vienne : voyage effectué du 06 au 11 Février 2023. Le budget de recettes est de 22 391€ et en dépenses de 22 391€.

430€ seront reversés à la famille de l'élève Tony BAILLEUL, suite à l'annulation de sa participation.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 **Acte 2022-87**

- Lyon : voyage effectué du 21 au 22 Mars 2023. Le budget en recettes et de 7 942€ et en dépenses de 7 942€.

209€ seront reversés aux familles des élèves Lisa COLLET et Léna GENAUD.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 **Acte 2022-83**

- Suspension de cours déclenchant les remises d'ordre :

Les dates de fin des cours ont été fixées, les dates comptant pour les remises d'ordre sont les suivantes :

- Secondes : vendredi 09 juin 2023 au soir
- Premières et Terminales : vendredi 09 juin au soir (sauf les jours d'examens)
- BTS MCO1, BTS MCO2, BTS CG2, BTS SIO2, DCG1, DCG2, DCG3 : mercredi 17 mai au soir
- BTS CG1, BTS SIO1 : vendredi 26 mai au soir

Ces dates sont susceptibles de modification, notamment en fonction de l'évolution pandémique.

La remise d'ordre s'appliquera à l'ensemble des élèves et des étudiants demi-pensionnaires au forfait, à partir de leur date de fin de cours respectives. Cette remise d'ordre est accordée de plein droit, sans qu'il ne soit nécessaire pour les familles d'en faire la demande. Les familles doivent payer la totalité du forfait pour le troisième trimestre. Les familles seront remboursées début juillet, à la fin du trimestre pour les élèves qui quittent l'établissement afin de faire le constat des consommations réelles. Le solde sera conservé sur le compte des élèves restants scolarisés dans l'établissement.

M. Callulier précise que les commandes sont ajustées à la baisse en fin d'année scolaire pour éviter d'avoir du stock durant l'été et de solliciter excessivement les frigos, permettant ainsi de réduire les factures d'électricité.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 **Acte 2022-84**

- Affectation de deux subventions :

Le vote porte sur la validation de l'affectation de deux subventions :

- GIP FCIP de 500€ pour le voyage à Kassel
- GIP FCIP de 800€ pour le voyage à Büsum

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 **Acte 2022-88**

Ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Financement des voyages scolaires : budget prévisionnel du voyage à Berlin :

Voyage prévu du 09 au 13 octobre 2023, organisé par Mme Noel Tschocke. Principe du voyage facultatif. La participation demandée par famille est de 385€. Le budget total est de 11 165€. Le budget a été révisé car il y a plus de participants que prévu.

Vote à mains levées / bulletins secrets : Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 **Acte 2022-91**

III - Divers :

M. Kille soulève la question des voyages scolaires et des choix de destination qui semblent parfois incohérents par rapport au parcours scolaire des élèves. Son fils qui est en section Abibac était à Niederbronn alors que les élèves de la section européenne anglais sont partis à Hambourg et à Berlin.

Mme Seidack répond qu'en classe de 2nde on privilégie l'échange pour faire des contacts, pas nécessairement pour parcourir de longues distances. Elle ne sait pas pourquoi les élèves de la section

européenne anglais sont partis en Allemagne. Ce qui compte c'est la rencontre, pas le lieu. En section européenne allemand les élèves sont allés à Büsum. La décision des enseignants de la section européenne anglais d'aller en Allemagne relevait peut-être d'un projet personnel. De plus, les voyages de proximité permettent un budget moindre pour les familles.

L'ordre du jour étant épuisé, le proviseur met fin à la séance à 18h40.

Le président du CA,



Christophe Steib

La secrétaire de séance,

A blue ink signature, which appears to be 'Elodie Sigwalt', written in a cursive style.

Elodie Sigwalt